



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 24 JUILLET 2025 à 19 H 30 en mairie

Présents : Georges THOMAS, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents excusés : Christiane ROCHEDIX, Frédéric CHAUX, Stéphanie LUAIRE, Madeleine CHATEAU

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Odile MASSON

Pouvoirs :

Mandants

Christiane ROCHEDIX

Frédéric CHAUX

Stéphanie LUAIRE

Madeleine CHATEAU

Lucie IMBERT

Mandataires

Odile MASSON

Philippe GREGOIRE

Catherine BERTHERAT

Baptiste BON

Anne-Laure SEUX

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers votants : 9

Date de convocation : 18 juillet 2025

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 26 juin 2025.

/ Unanimité

ORDRE DU JOUR :

1 - DEMANDE ETS GRANGE POUR PLANTATION SAPINS :

Mr Grange sollicite la possibilité de cultiver le terrain communal du Champ Boisset pour une culture de sapins de Noël.

Devis pour coupe et broyage des herbes. 1800,00 TTC
vers antenne / abri terrain foot et Champ Boisset
Non à l'unanimité
voir location broyeurs ou mutualisation avec autres communes.
Demande de 1/2 grange : durée de la culture dans commencement de l'abatage à partir de 7 ans pour mise à disposition.
comandat convention entre les deux parties
3 contre
5 D'accor
6 Abtealia

2 - SENSIBILISATION AUX RISQUES D'INONDATIONS :

La Préfecture propose l'insertion dans nos moyens de communication de conseils en cas d'inondations ou de rupture de barrage.

Bonnes procédures à mettre en application pour les administrés

3 - REPARATIONS DEFENSE CONTRE L'INCENDIE :

Suite aux constats faits par les Ets Desautel, un certain nombre de réparations sont nécessaires pour remettre en état notre système de défense contre l'incendie.

Les devis des réparations seront présentés au Conseil Municipal.

Le Bilan a été fait

- 1 Pression impossible
 - 3 HS - Face commerce pas d'eau
 - 7 Abs de capot des des s'arrondier pas de pression
- Devis 890,00€ HT soit remplacer et réparé à changer

Pour extincteurs : Revoir ceux de la salle des fêtes ainsi que l'école
Recherche des contremaîtres

4 - DECISION MODIFICATIVE POUR LE FPIC :

Les communes de LFA bénéficieront encore cette année du FPIC. Il convient de prendre une DP pour enregistrer cette recette.

Remboursements de l'état, LFA revase aux communes
La commune la paye l'année 2016 (environ 13000,00€)

5 - PROJETS INVESTISSEMENTS 2026 AVEC SUBVENTIONS :

Plusieurs projets avaient bénéficié de subventions diverses accordées en 2023/2024.

Il convient de se positionner en fonction de la durée de ces subventions, et d'envisager ou pas la proposition de réaliser ces projets sur le budget 2026, en fonction de ces subventions, ou en fonction de besoins immédiats.

Position du conseil à propos

- pompe chaleur piscinaire 25000,00€ / sub 11200,00€
on peut le faire après 2026
- 5 pompes chaleur école 39650,00€ / sub 19000,00€
- travaux jusque 2028
- Eclairage Led : Bibliothèque 17000,00€ / sub 8000,00€
Crèche
École
Salle des fêtes
- travaux jusque 2028

Innovation pour travaux école au complet à l'unanimité

Suspension de séance

Heures de début : — 20h38
 Heure de reprise : — 20h40

6 - TARIFS FACTURES REPAS CANTINE/PAUSE MERIDIENNE + CENTRE LOISIRS :

Chaque année à la même époque, nous votons les tarifs pour l'année scolaire suivante.

Cantine augmentation de 13€

Tarif = 4,45
 = 4,55
 = 4,65

à l'unanimité

7 - CONVENTION OGEC :

Il convient de formaliser la convention 2025/2026 de fournitures de repas par l'OGEC aux nouveaux tarifs.

Convention St Clair

4,00€ plus 4,23€

à l'unanimité

8 - REGLEMENTS CANTINE, PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS :

Comme chaque année, il convient de réactualiser les différents règlements des services à l'enfance.

vote à l'unanimité

9 - ACOMPTE RPI :

Suivant l'accord avec Rivas, il convient d'adresser la demande d'acompte prévu chaque année.

Demande à faire à Rivas, pour régler 30000,00€

à l'unanimité

10 - DEMANDE INSTALLATION CONSIGNE VINTED GO :

Le service de livraisons VINTED GO propose l'implantation d'un point de dépôt/réception dans la commune.

12 contres
1 pour

11 - NOMINATION REGISSEUR CANTINE, PERISCOLAIRE, CENTRE DE LOISIRS :

Le principe d'une telle régie a été acté lors du dernier Conseil Municipal, il convient maintenant d'acter la nomination de l'agent responsable.

Régis pour la cantine Mme Cavitas D. touchera
110,00 Annuel.

Encaissement des parents payant en espèces

12 – QUESTIONS DIVERSES :

Subvention transport pour visite du
Collège participation de 65,00 €

l'unanimité

Remise en état du terrain pour le feu d'acolyte

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Le Secrétaire de Séance


Odile MASSON

Le Maire


Georges THOMAS